

**La navigabilité des aéronefs civils**

De la conception à la maintenance

But

Cette formation a pour but de présenter et de comprendre, pour ce qui concerne les aéronefs civils, le concept de navigabilité, le système réglementaire, les autorités aéronautiques, en référence aux réglementations européennes EASA en vigueur.

L'application de ces concepts, tels qu'ils ont été votés par le parlement européen, est développée sur le cycle de vie complet d'un aéronef.

Esprit Général

Les concepts de navigabilité, de réglementation et d'autorité, sont introduits à partir de l'acte fondateur de la convention de Chicago et de l'OACI.

L'application de ces concepts est développée sur le cycle de vie complet d'un aéronef via les processus:

- d'établissement de la navigabilité (navigabilité initiale) pour les phases de conception et production par la réglementation EASA Part-21,
- de maintien de la navigabilité en exploitation par la réglementation EASA Part-M,
- de maintenance par la réglementation EASA Part-145,
- de qualification et formation des personnels de maintenance par les réglementations EASA Part-66 et Part-147.

Prérequis**Niveau du stage :** Base

Tous ingénieurs, techniciens et cadres appartenant aux industries aéronautiques, sans formation préalable au domaine traité.

Durée et emploi du temps

Le stage dure 3 jours (21 heures).

**Philippe LECORNU**

Conseil et formation en certification et navigabilité

**Date**
PARIS**TOULOUSE****Programmé**

AED051.1 : 9 au 11 Mars 2027

AED051.2 : 3 au 5 Novembre 2027

Catalogue Complet
des formations

* Conditions Générales



01 41 08 01 01



contact@eurosae.com

Sommaire

- Le concept de navigabilité et sa relation avec le contexte réglementaire
 - o L'acte et les principes fondateurs (Convention de Chicago, OACI)
 - o La définition du concept de navigabilité et sa mise en place (réglementation, autorité)
 - o Les standards OACI : Annexes, Manuel de Navigabilité, responsabilités des Etats Membres
 - o Le cadre européen : l'Autorité (EASA), la réglementation
 - o Le cadre français : aviation civile, avions étatiques
 - o Les acteurs de la navigabilité

Etablir la navigabilité en conception

- o Spécifications de certifications (CS codes)
- o Processus de certification de type
- o Manuels Approuvés : Manuel de Vol, MMEL, Limitations de Navigabilité
- Procédures de certification (EASA Part-21)
 - o Contenu et dispositions générales
 - o Certification de type (TC, STC)
 - o Modifications, réparations
 - o Certification individuelle aéronef, Autorisation de Vol
 - o Pièces et équipements, autorisation ETSO
 - o Agrément des Organismes de Conception (Part-21 J)
 - o Procédures alternatives (ADOA)
- Etablir la navigabilité en production (EASA Part-21)
 - o Agrément des organismes de Production (Part-21 G)
 - o Production sans agrément (Part-21 F)

Maintenir la navigabilité

EASA Part-M / CAMO

- o Généralités
- o Environnement réglementaire
- o Part-M sous-partie C
- o Programme de maintenance
- o Part-CAMO
- o Part-M sous partie I (revue de navigabilité)
- o Laissez-passer

EASA Part-145

- o Généralités
- o Moyens
- o Personnel
- o Système de gestion
- o Certificat de Libération au Service (CRS)
- o Formation et qualification des mécaniciens (Part-66 et Part-147)

Pour faire une demande**Bulletin d'inscription**

* Conditions Générales